

# LE Jacobin

Juillet 2015 | Vol. 13 N° 6



LE BULLETIN D'INFORMATION DE SAINT-JACQUES

## Symposium de sculptures

*L'Acadie, d'hier à aujourd'hui*

1<sup>er</sup> au 14 août

Parc des Cultures

À Saint-Jacques derrière l'église

Venez discuter et voir les artistes à l'œuvre

PLUSIEURS Mediums

7 sculpteurs

14 jours

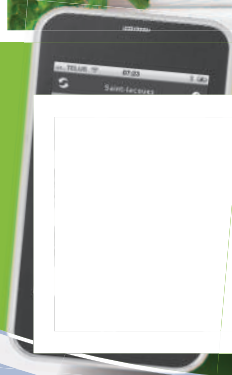
### Les Fêtes gourmandes de Lanaudière

présentées par SAO

SAINT-JACQUES DE MONTCALM  
COLLÈGE ESTHER-BLONDIN  
14 au 16 août 2015

Cet été SOYEZ TOUT SIMPLEMENT GOURMANDS!

Une étape de la Tournée des Chefs Goûtez le Québec IGA



Téléchargez gratuitement l'application mobile.



Aimez-nous sur

facebook

[www.st-jacques.org](http://www.st-jacques.org)

# SOMMAIRE



## Le conseil municipal

- Bilan des décisions 3-6

## Urbanisme et réglementation

- Avis public 7
- Demande de permis 7
- Heures et périodes d'arrosage permises 7

## Municipalité de Saint-Jacques

- Découvrir l'église de Saint-Jacques 8
- Avis de recherche 8
- Symposium de sculptures 9
- Fêtes gourmandes de Lanaudière 10-11

## Loisirs et culture

- Conte sur la butte 12
- Cinéma plein air - Juillet 12
- Spectacle du camp de jour 12
- Jeudi du parvis - Spectacle du groupe Acajun 12
- Cinéma plein air - Août 12

## Des nouvelles de vos organismes

- Projet de mise en valeur des traditions de la Nouvelle-Acadie 13
- Parrainage civique Lanaudière 13
- SHÉNA 14
- Horeb Saint-Jacques 14
- Comptoir vestimentaire 14
- Festival acadien de la Nouvelle-Acadie 15

## Information Saint-Jacques

- Collecte des objets encombrants 16
- Feux en plein air 16
- Feux d'artifice 16

Page couverture	Symposium de sculptures Fêtes gourmandes de Lanaudière
Réalisation	Municipalité de Saint-Jacques
Graphisme et impression	Jenny Garguilo conception graphique Imprimerie Pinard
Distribution	Postes Canada
Parution	Le bulletin Le Jacobin est publié 10 fois l'an.
Tirage	1 850 exemplaires

ISSN : 1708-2994

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada

## PROCHAINES SÉANCES 6 juillet - 3 août - 8 septembre à 19 h

Toute demande au conseil devant être inscrite à l'ordre du jour doit parvenir à la directrice générale au moins une semaine avant la tenue de la séance.

### Municipalité de Saint-Jacques

16, rue Maréchal, Saint-Jacques (Québec) J0K 2R0  
Téléphone : 450 839-3671 • Télécopieur : 450 839-2387  
info@st-jacques.org • www.st-jacques.org

Horaire : Lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h  
Vendredi de 8 h 30 à 12 h

### Service téléphonique d'urgence

Après les heures de bureau pour bris d'aqueduc, fuite d'eau, etc.  
Tél. : 450 839-3671, option 8

Pendant les heures d'ouverture, en cas de panne d'électricité seulement  
Tél. : 450 839-7697

### Service de l'administration et du greffe

Josée Favreau, directrice générale  
Tél. : 450 839-3671, poste 7610  
josee.favreau@st-jacques.org

Julie Leblanc, adjointe administrative  
Tél. : 450 839-3671, poste 7612  
info@st-jacques.org

### Service de l'urbanisme

Charles St-Georges, inspecteur municipal  
Tél. : 450 839-3671, poste 7660 | urbanisme@st-jacques.org

### Service des travaux publics

Christian Marchand, superviseur  
Tél. : 450 839-3671, poste 7661  
travauxpublics@st-jacques.org

### Service des loisirs et de la culture

Tommy Pilote, technicien en loisirs  
Tél. : 450 839-3671, poste 7670 | loisir@st-jacques.org

### Service de la comptabilité

Martine Laporte, technicienne en comptabilité  
Tél. : 450 839-3671, poste 7611  
comptabilite@st-jacques.org

Danielle Jetté, préposée à la comptabilité  
Tél. : 450 839-3671, poste 7630  
service.clientele@st-jacques.org

### Service de la perception

Tél. : 450 839-3671 | perception@st-jacques.org

### Service de sécurité incendie

Daniel Bell, directeur  
Tél. : 450 752-9598 | info@st-jacques.org

### Bibliothèque municipale Marcel-Dugas

Sylvie Mercier, responsable du service aux abonnés  
Tél. : 450 831-2296 | biblio@st-jacques.org

### Centre culturel du Vieux-Collège

Tél. : 450 839-3051

### Inspecteur canin

450 439-WOUF (9683)

L'utilisation du masculin dans ce bulletin est dans le seul but d'alléger le texte.

### AVIS IMPORTANT

Les informations véhiculées dans le journal municipal ne remplacent aucunement les textes légaux des différents règlements de la Municipalité de Saint-Jacques. Ces règlements peuvent être sujets à des modifications en tout temps.

*La Municipalité de Saint-Jacques se dégage de toute responsabilité quant au contenu publié par les organismes et se réserve le droit de l'ajuster en fonction de l'espace disponible dans le bulletin.*



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance  
ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015

## BILAN DES DÉCISIONS

### ADMINISTRATION

#### Adhésion à la Mutuelle de prévention en santé et sécurité du travail

Il est résolu à l'unanimité d'adhérer à la mutuelle de prévention Novo SST afin d'améliorer le système de gestion ainsi que la performance en santé et sécurité au travail pour la Municipalité de Saint-Jacques.

#### Congrès annuel FQM

Il est résolu à l'unanimité que monsieur Pierre La Salle et mesdames Josée Favreau, Isabelle Marsolais et Josyane Forest soient inscrits au congrès annuel de la FQM qui se tiendra les 24, 25 et 26 septembre prochain.

#### Avis de motion

##### Règlement n° 280-2015

Avis de motion est donné par monsieur Claude Mercier, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un projet de règlement relatif à la révision et au remplacement des règlements numéros 53-2001, 104-2004 et 136-2006, à l'effet d'augmenter le fonds de roulement de la Municipalité de Saint-Jacques.

##### Indexation des frais de délivrance de document

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec a publié un avis d'indexation modifiant les frais prévus à l'article 9 du Règlement sur les frais exigibles pour la transcription, la reproduction et la transmission de documents et de renseignements personnels ;

ATTENDU QUE les frais seront modifiés et indexés en fonction de la Loi de la façon suivante :

Rapport d'événement ou d'accident :	15,25 \$
Plan général des rues ou tout autre plan :	3,75 \$
Extrait du rôle d'évaluation :	0,44 \$/unité
Règlement municipal :	0,38 \$/page
(pour une copie de règlement, ce montant ne pouvant excéder la somme de 35 \$)	
Rapport financier :	3,05 \$
Liste des contribuables ou habitants :	0,01 \$/nom

Liste des électeurs ou des personnes habiles à voter lors d'un référendum :	0,01 \$/nom
Photocopie d'un document autre :	0,38 \$/page
Page dactylographiée ou manuscrite :	3,75 \$
Photographie 5 X 7 po :	4,50 \$
Photographie 8 X 10 po :	5,75 \$
Plan :	1,75 \$/mètre carré
CD/DVD :	15,00 \$
Étiquette autocollante :	0,15 \$/chacune

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité d'abroger la résolution n° 183-2014, concernant les frais de reproduction et de délivrance de documents, et que la liste des frais décrits à l'intérieur du Code municipal soit applicable, pour la Municipalité de Saint-Jacques, effectif à compter du 1<sup>er</sup> avril 2015.

#### Nomination de Mme Julie Leblanc

##### Poste d'adjointe administrative

Il est résolu à l'unanimité de procéder à la nomination de madame Julie Leblanc, au poste d'adjointe administrative.

#### Avis de motion

##### Règlement n° 281-2015

Avis de motion est donné par monsieur François Leblanc, qu'il présentera à une rencontre ultérieure, un règlement afin de pourvoir au projet d'agrandissement de la mairie.

#### Classique de golf de la Ville de Saint-Lin-Laurentides

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de monsieur Pierre La Salle, maire et de madame Josée Favreau, directrice générale à la Classique de golf de la Ville de Saint-Lin-Laurentides, qui se tiendra le 3 juillet 2015.

#### Tournoi de golf de la

##### Fondation du Collège Esther-Blondin

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'inscription de monsieur Pierre La Salle, maire et de madame Josée Favreau, directrice générale au tournoi de golf de la

## BILAN DES DÉCISIONS

Fondation du Collège Esther-Blondin, qui se tiendra le 25 juin 2015.

### **Aménagement du parc Abbé François-Lanoue**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter de verser la somme de 2 500 \$, à la Résidence Nouvelle-Acadie, à titre de contribution pour l'année 2015 afin de restaurer l'aménagement de la place Abbé François-Lanoue.

### **Analyse pour l'agrandissement de la mairie Paiement à Héту-Bellehumeur, architectes inc.**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de la firme Héту-Bellehumeur, architectes inc. d'une somme de 3 920 \$ (plus taxes applicables) pour les honoraires professionnels reliés à l'étude de la problématique d'espace à la mairie de Saint-Jacques.

### **Plan et devis pour l'agrandissement de la mairie Paiement à Héту-Bellehumeur, architectes inc.**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme Héту-Bellehumeur architectes inc. d'une somme de 18 500 \$ (plus taxes applicables) pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux.

### **Fêtes gourmandes de Lanaudière Signature du protocole d'entente 2015**

Il est résolu à l'unanimité que madame Josée Favreau, directrice générale, soit mandatée pour signer le protocole d'entente, pour et au nom de la Municipalité de Saint-Jacques, en y apportant les modifications suivantes :

QU'à l'article 2.2, il soit versé un montant de 2 000 \$ pour des activités de reconnaissance des bénévoles des Fêtes gourmandes de Lanaudière et des citoyens de la communauté, et ce, dans le cadre des activités proposées par les Fêtes gourmandes de Lanaudière, le tout conditionnel à l'approbation de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Jacques;

QU'à l'article 2.3, une somme de 3 000 \$ soit versée à

titre de contribution pour l'année 2015.

### **TRAVAUX PUBLICS ET TRANSPORTS ROUTIERS**

#### **Étude écologique du pont de la rue Sainte-Anne Paiement à Aménagement bio-forestier Rivest**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de Aménagement bio-forestier Rivest et de payer la somme de 1 000 \$ (plus taxes applicables) pour l'analyse écologique du ponceau du Ruisseau Vacher sur la rue Sainte-Anne.

#### **Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier Demande de subvention**

Il est résolu à l'unanimité que l'estimation des travaux projetés sur la rue Dugas soit acheminée aux instances gouvernementales concernées en vue de l'obtention d'une aide financière pour l'amélioration du réseau routier municipal.

#### **Achat d'une remorque fermée**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition du comité de voirie et de procéder à l'achat d'une remorque fermée, d'une somme de 5 193,42 \$ (taxes incluses) pour le service du réseau d'aqueduc.

#### **Ouverture des soumissions**

##### **Réfection du pavage des rues Dugas et Gaudet**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Sintra inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, pour procéder aux travaux de réfection du pavage des rues Dugas et Gaudet, d'une somme de 79 407,48 \$ (taxes incluses).

#### **Demande de prix sur invitation Bordures de béton**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Trottoir Joliette inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 89 \$/m.l., pour des travaux de construction de bordures de béton dans le secteur des rues Gaudet et Dugas.



# LE CONSEIL MUNICIPAL

Résumé de la séance  
ordinaire du 1<sup>er</sup> juin 2015

## BILAN DES DÉCISIONS

### **Demande de prix sur invitation Fourniture et pose de pièces d'asphalte**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Marion Asphalte inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, au coût (moyenne) de 14,28 \$/m<sup>2</sup> pour la pose de pièces d'asphalte sur divers chemins ou rues de la municipalité.

### **Demande de prix sur invitation Trottoirs**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la proposition de Les Placements André Bell inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, au coût de 234,85 \$/m.l. (plus taxes applicables), pour la réfection des trottoirs sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques.

### **Ouverture des soumissions Réfection du ponceau du Ruisseau Vacher sur la rue Sainte-Anne**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Terrassement BLR inc., soit le plus bas soumissionnaire conforme, pour les travaux de réfection du ponceau du Ruisseau Vacher sur la rue Sainte-Anne, au coût de 175 793,59 \$ (taxes incluses).

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### **Rapport annuel des incendies 2014**

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le rapport annuel 2014 relativement au schéma de couverture de risques en incendie, tel que prévu par la Loi sur la sécurité incendie.

## HYGIÈNE DU MILIEU

### **Réfection à l'usine d'épuration Paiement à Plomberie Brébeuf inc.**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter le paiement (décompte progressif n° 6) à Plomberie Brébeuf inc., pour les travaux à l'usine d'épuration.

### **Ponceau du Ruisseau Vacher sur la rue Sainte-Anne Paiement à Beaudoin Hurens**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de Beaudoin Hurens et de payer la somme de 3 850 \$ (plus taxes applicables) pour le projet de réfection du ponceau du Ruisseau Vacher sur la rue Sainte-Anne.

## URBANISME

### **Demande de PIIA Enseigne de la Caisse Desjardins au 4, rue Beaudry**

Il est résolu à l'unanimité d'accepter d'accorder la demande de permis, le tout conformément au plan déposé, et en suivant les recommandations et les conditions formulées par le comité consultatif d'urbanisme (CCU) lors de la rencontre du 19 mai 2015.

### **Adoption du second projet de règlement n° 277-2015 Implantation de terrasses extérieures saisonniers démontables (zone résidentielle mixte RM3-33)**

Il est résolu à l'unanimité que le second projet de règlement n° 277-2015, dont l'original est déposé dans les archives de la Municipalité, soit adopté, sans changement, à toutes fins que de droits et que la directrice générale soit autorisée à procéder aux avis et actions appropriés requis par la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

### **Adoption du règlement n° 278-2015 Utilisation de pieux vissés**

Il est résolu à l'unanimité que le règlement n° 278-2015 soit adopté, afin de permettre l'utilisation des pieux vissés pour un agrandissement de résidence.

### **Avis de motion Règlement n° 279-2015**

Avis de motion est donné par madame Josyane Forest, qu'elle présentera à une rencontre ultérieure, un

## BILAN DES DÉCISIONS

règlement afin de modifier les dispositions relatives au règlement sur les permis et certificats n° 58-2001 et ainsi permettre l'utilisation des pieux vissés pour un agrandissement de résidence.

### Avis de motion

#### Règlement n° 282-2015

Avis de motion est donné par madame Isabelle Marsolais, qu'elle présentera à une rencontre ultérieure, un règlement modifiant le règlement de zonage n° 55-2001 ayant pour effet de modifier différentes dispositions relatives à l'installation de haies dans les zones mixtes et aux normes sur les bâtiments accessoires pour les habitations multifamiliales.

#### Adoption du premier règlement n° 282-2015

##### Dimensions d'une haie

Il est résolu à l'unanimité que le règlement n° 282-2015, modifiant le règlement n° 55-2001 concernant les dimensions d'une haie, soit adopté.

## LOISIRS ET CULTURE

#### Stationnement municipal au CCVC

##### Païement à Beaudoin Hurens

Il est résolu à l'unanimité d'accepter la facture de Beaudoin Hurens et de payer la somme de 20 900 \$ (plus taxes applicables) pour l'aménagement d'un stationnement municipal sur le terrain du Centre culturel du Vieux-Collège.

#### Règlement n° 273-2015

##### Stationnement municipal au CCVC

Il est résolu à l'unanimité d'adopter le règlement n° 273-2015 décrétant un emprunt de 147 479 \$ afin de financer les travaux d'aménagement d'un stationnement municipal au Centre culturel du Vieux-Collège ainsi que pour l'éclairage décoratif nécessaire.

### Tenue de registre

#### Aménagement d'un

#### stationnement municipal au CCVC

Il est résolu à l'unanimité que la tenue du registre soit fixée au 15 juin 2015 de 9 h à 19 h à la mairie de Saint-Jacques.

#### Embauche d'une animatrice supplémentaire et de stagiaires pour le camp de jour

Il est résolu à l'unanimité de procéder à l'embauche de madame Carolane Lavoie, comme animatrice du camp de jour et de deux candidates, soit madame Andréanne Lafleur et madame Aby Gaëlle Cliche, pour effectuer leur stage de 35 heures non rémunéré pendant les semaines 2 et 3 du camp de jour.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

La version en texte intégral des procès-verbaux est disponible sur le site Internet de la Municipalité à l'adresse suivante :

<http://www.st-jacques.org/index.jsp?p=62>

Également, des copies en format papier sont disponibles sur demande à la mairie de Saint-Jacques, moyennant les frais exigibles.



*Le conseil municipal et les employés de la Municipalité de Saint-Jacques désirent remercier madame Audrey St-Georges pour ses 21 années de loyaux services et lui souhaiter bonne chance dans ses nouvelles fonctions.*



# URBANISME & RÉGLEMENTATION

**Aux personnes intéressées par le projet de règlement n° 282-2015 modifiant le règlement de zonage n° 55-2001**

**AVIS PUBLIC EST DONNÉ, PAR LA SOUSSIGNÉE, DE CE QUI SUIT :**

1. QUE lors de la séance ordinaire de la Municipalité de Saint-Jacques tenue le 1<sup>er</sup> juin 2015, le conseil municipal a adopté, par résolution, le projet de règlement numéro 282-2015 ayant pour effet de modifier le règlement de zonage numéro 55-2001, tel qu'amendé, portant sur la dimension d'une haie et la superficie maximale d'un garage isolé.
2. QUE le projet de règlement numéro 282-2015, conformément à la loi, sera soumis à une consultation publique quant à ses objets et aux conséquences de son adoption lors de l'assemblée publique qui sera tenue le 20 juillet 2015, à dix-huit heures trente (18 h 30), à la salle du conseil municipal de la mairie située au 16, rue Maréchal, à Saint Jacques. Lors de cette assemblée publique seront entendus les personnes et les organismes qui désirent s'exprimer.
3. QUE le projet de règlement numéro 282-2015 peut-être consulté au bureau de la mairie de Saint-Jacques, au 16, rue Maréchal, à Saint-Jacques, durant les heures habituelles d'ouverture.

DONNÉ À SAINT-JACQUES, CE 6<sup>e</sup> JOUR DE JUILLET 2015.

Josée Favreau, g.m.a.  
Directrice générale

## Demande de permis

**Le Service d'urbanisme désire vous rappeler que l'obtention d'un permis est obligatoire pour tous travaux tels que :**

- Projet d'exhaussement ou d'excavation du sol;
- Plantation de haie;
- Érection d'une clôture ou d'un muret;
- Déblai ou remblai;
- Aménagement de stationnement hors rue de plus de trois cases;
- Coupe de plus de dix (10) arbres.

Charles D. St-Georges, M. Env.  
Inspecteur municipal

## ARROSAGE ÉTÉ

**Règlement n° 264-2014 - Périodes permises**

Le mardi : de 20 h à 22 h  
pour les adresses paires

Le jeudi : de 20 h à 22 h  
pour les adresses impaires

Les citoyens sont priés de respecter ces périodes d'arrosage en vigueur. Advenant le non-respect, des constats d'infraction seront donnés aux contrevenants.

Merci d'utiliser l'eau raisonnablement.





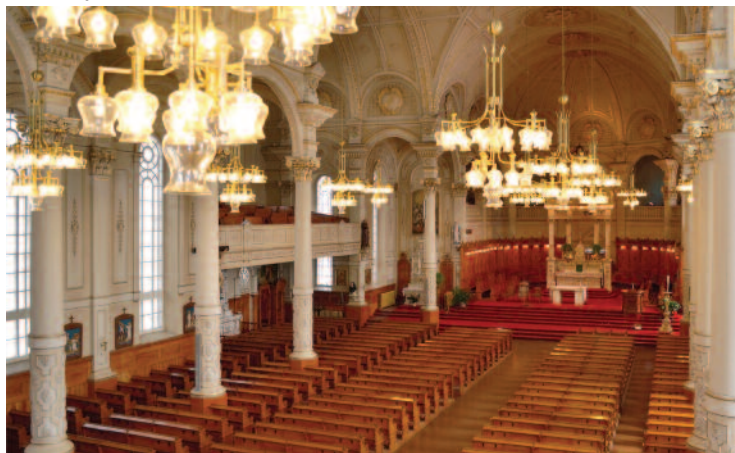
# SAINT-JACQUES

## Découvrir l'église de Saint-Jacques

Du 1<sup>er</sup> juillet au 28 août, venez visiter l'église de Saint-Jacques en compagnie d'une guide qui vous accueillera et vous guidera lors de la visite en vous informant au regard de l'histoire du milieu, de l'architecture et des particularités de ce lieu de culte.

De plus, vous êtes également invités à visiter le monument commémorant la déportation des Acadiens. Ce dernier est situé dans le parc des Cultures, à l'arrière de l'église et de la Résidence Nouvelle-Acadie. Pour vous y rendre, empruntez le chemin du cimetière.

*Crédit photo : Edmond Venne*



## AVIS DE RECHERCHE

### Avis de recherche

Nous sommes à la recherche d'objets ayant servi à la culture du tabac (hache, lance, banc, photo, etc.) ainsi que de photos de la maison et du jardin du Dr J.-O Beaudry (présentement le parc de Grand-Pré, face au bureau de poste).

**INFORMATION :** Isabelle Marsolais | 450 839-2136



# SAINT-JACQUES

UN ÉVÉNEMENT *unique et d'envergure* MONUMENTALE

## Symposium de sculptures

*L'Acadie,  
d'hier à aujourd'hui*

1<sup>er</sup> au 14 août

Parc des Cultures

À Saint-Jacques derrière l'église

Venez discuter et voir les artistes à l'œuvre

PLUSIEURS  
Médiums

7  
sculpteurs

14  
jours

Du 1<sup>er</sup> au 14 août, ne manquez pas le Symposium de sculptures au parc des Cultures. Sept artistes seront sur place, pendant les 14 jours pour concevoir des œuvres monumentales mesurant entre 5 et 12 pieds sous le thème « L'Acadie, d'hier à aujourd'hui ».

### SCULPTURES

Évangéline de Dominico Di Guglielmo

L'ancre acadienne de Joe Jbeily

Les immigrants de Bozena Happach

L'exil du père de Gilles Lauzé

Espoir enraciné de Denis Leclerc

La traversée de Jacques Malo

Maris Stella, l'âme du peuple acadien de Marie-Josée Leroux



Étant de souche acadienne, l'honorable Lise Thériault, vice-première ministre du Québec, ministre de la Sécurité publique et ministre responsable de la région de Lanaudière, a accepté la présidence d'honneur de cet événement. Mme Thériault sera présente lors de la cérémonie de clôture le vendredi 14 août à 15 h 30.

*Credit photo :  
Pierre-Luc Bellerose*

La cérémonie de clôture sera suivie du Grand Tintamarre, une grande fête où les gens se rassemblent pour traverser leur communauté en produisant un grand bruit collectif avec des instruments improvisés, exprimant ainsi leur fierté acadienne.



# Les Fêtes gourmandes de Lanaudière

présentées  
par



---

**SAINT-JACQUES DE MONTCALM**  
**COLLÈGE ESTHER-BLONDIN**

**14 au 16 août 2015**

Vendredi et samedi de 11 h à 21 h et dimanche de 11 h à 17 h

---

**Entrée: 7 \$**

**Forfait week-end: 10 \$**

**PASSEPORTS GOURMANDS DISPONIBLES**

**ENTRÉE GRATUITE** pour  
les moins de 17 ans

Stationnement gratuit



Cet été  
**SOYEZ**  
TOUT SIMPLEMENT  
**GOURMANDS!**

Une étape de la  
**Tournée**  
des  
**Chefs**  
Goûtez  
le Québec

Présentée par  
**IGA**

[goutezlequebec.com](http://goutezlequebec.com)



# LOISIRS & CULTURE

**INFORMATION :** Tommy Pilotte, technicien en loisirs | [loisir@st-jacques.org](mailto:loisir@st-jacques.org) | 450 839-3671, poste 7670

## Conte sur la butte

Le mardi 7 juillet	à 13 h 30	pour les 5 à 8 ans
Le mardi 14 juillet	à 13 h 30	pour les 9 à 12 ans
Le mardi 21 juillet	à 13 h 30	pour les 9 à 12 ans
Le mardi 28 juillet	à 13 h 30	pour les 5 à 8 ans
Le mardi 4 août	à 13 h 30	pour les 5 à 8 ans
Le jeudi 13 août	à 13 h 30	pour les 9 à 12 ans
Le jeudi 20 août	à 10 h 30	pour les 5 à 8 ans
Le jeudi 20 août	à 13 h 30	pour les 9 à 12 ans



## Cinéma plein air Cendrillon

**Quand :** Vendredi 10 juillet, au crépuscule  
**Où :** Parc Aimé-Piette  
**Coût :** Gratuit  
Trio maïs soufflé disponible au coût de 4 \$

## Spectacle du de **CAMP JOUR**

**Quand :** Mercredi 12 août à 18 h 30  
**Où :** Au gymnase de l'école  
Saint-Louis-de-France  
**Coût :** Gratuit



## Jeudi du parvis Spectacle du groupe Acajun

**Quand :** Jeudi 13 août  
19 h 30 à 21 h 30  
**Où :** Sur le parvis de l'église  
de Saint-Jacques  
**Coût :** Contribution volontaire

Vente de bière, jus, hot dog et maïs soufflé sur place

## Tente à lire

Venez lire en famille au parc des Cultures (derrière l'église), un endroit paisible et relaxant idéal pour la lecture!  
9 août de 13 h à 15 h | 23 août de 13 h à 15 h

## Cinéma plein air Film à venir

**Quand :** Jeudi 20 août,  
au crépuscule  
**Où :** Parc Aimé-Piette  
**Coût :** Gratuit

Trio maïs  
soufflé  
disponible au  
coût de  
**4\$**

## VOS ORGANISMES

# Projet de mise en valeur des traditions de la Nouvelle-Acadie



Philippe Jetté a eu le privilège de rencontrer, en 2008-2009, plus de cinquante personnes ayant hérité de chansons et de musiques traditionnelles de leurs aïeux. Boursier du Conseil des arts et des lettres du Québec, de la Conférence régionale des élu(e)s de Lanaudière et du Forum jeunesse Lanaudière, Philippe Jetté souhaite redonner à la collectivité le répertoire qu'il a lui-même reçu de sa communauté, la Nouvelle-Acadie (anciennement Saint-Jacques-de-la-Nouvelle-Acadie ; 1770). Ce lieu dit, de la région de Lanaudière, rassemble les municipalités de Saint-Jacques, Sainte-Marie-Salomé, Saint-Alexis et Saint-Liguori, toutes fondées par des Acadiens de la déportation.

Le projet « **Exploration et mise en valeur des traditions de la Nouvelle-Acadie** » vise à créer et à diffuser deux conférences-spectacles participatives ; une destinée au jeune public (8-12 ans) et l'autre, au grand public. Il a également comme objectif la présentation d'un atelier de transmission de chansons de tradition orale présentant le répertoire de la Nouvelle-Acadie. Philippe Jetté désire diffuser ses conférences-spectacles et

son atelier de transmission dans le réseau scolaire, le réseau des bibliothèques ainsi que dans des lieux et des événements de diffusion de spectacles et de conférences. Il souhaite évidemment faire des représentations dans la région de Lanaudière, dans différentes régions du Québec et dans le grand réseau acadien international.

Il débutera les ateliers de transmission dès cet été et la diffusion des conférences-spectacles participatives dans le courant de l'automne 2015. Il sera accompagné dans sa démarche par des maîtres québécois de la tradition orale et des arts de la scène : Michel Faubert, Robert Bouthillier, Danielle Martineau et Marie-Claire Séguin.

Source :

Philippe Jetté, médiateur du patrimoine vivant  
Téléphone : 450 397-2313 | vdc09@hotmail.com



**PARRAINAGE  
CIVIQUE  
LANAUDIÈRE**

Le Parrainage civique Lanaudière est un organisme à but non lucratif qui existe depuis 26 ans. Il a pour mission de favoriser la participation sociale de personnes vivant avec une incapacité permanente physique, intellectuelle ou psychique. Le jumelage heureux d'un bénévole parrain/marraine avec une personne filleule constitue la base du service du Parrainage civique.

**Vous avez quelques heures de libres par semaine, par deux semaines, ou par mois?** Alors, venez partager des activités de loisirs, utilitaires, éducatives ou culturelles! Nos bénévoles sont formés et très bien encadrés. Si vous êtes intéressés à mettre du soleil dans la vie d'un filleul, à vivre de belles expériences et désirez faire partie d'une équipe dynamique, vous n'avez qu'à communiquer avec Anne-Marie Aranda au 450-834-1728. *Une personne filleule vous attend!*

# VOS ORGANISMES

## UN MÉCHOUI pour nos 20 ans!

Pour souligner les  
20 ans d'existence de  
notre société, nous  
vous invitons à un  
grand méchoui.



Quand : Le samedi 8 août à 17 h

Où : Domaine de la Chaudière (29, rang de la Petite Ligne à Saint-Alexis)

Coût : 30 \$ par personne (incluant cocktail d'entrée - repas 3 services - prix de présences)

**RÉSERVATION AVANT LE 18 JUILLET** : Monique Labrèche | 450 839-2315

Si vous connaissez des gens qui ont déjà été membres et qui ne sont plus dans la région, transmettez-leur l'invitation!

**IMPORTANT** : Apportez tous vos breuvages. Aucun billet vendu sur place.



122, rue Saint-Jacques, Saint-Jacques • Tél. : 450 839-7717

### CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Mercredi 15 juillet de 7 h à 21 h

#### PÈLERINAGE À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ

Inscription obligatoire (60 \$)

Pierre Gosselin | 450 839-7717

Du mardi 4 août à 19 h au dimanche 9 août à 14 h

#### ÉCOLE D'ÉVANGÉLISATION SAINT-ANDRÉ

SESSION : APPOLO

Marcel-Marie Breton | 450 831-2184

La chapelle de la Maison Horeb Saint-Jacques est  
ouverte pour adoration silencieuse tous les jours  
de 8 h à 19 h

#### INFORMATION ET RÉSERVATION :

Steeve Pepin

info@horebsaintjacques.com | 450 839-7717

[www.horebsaintjacques.com](http://www.horebsaintjacques.com)

Du mercredi 19 août à 13 h 30 au

vendredi 21 août à 14 h

#### CONGRÈS DES CENTRES DE RESSOURCEMENT DU QUÉBEC

450 839-7717

**LOCATION DE NOS LOCAUX AVEC  
POSSIBILITÉ DE REPAS CHAUD OU  
BUFFET FROID.**

## COMPTOIR VESTIMENTAIRE

Vêtements usagés et neufs

Quand : Les mercredis de 13 h à 16 h et de 19 h à 20 h 30

Où : Au sous-sol de l'église de Saint-Jacques

8 juillet : ouvert



15, 22 et 29 juillet : fermé pour les vacances

5 et 12 août : 3 \$/ sac (linge d'été)

19 août : On sort le linge d'automne!

# VOS ORGANISMES



## Du 3 au 14 août - 15e anniversaire

**Lundi le 3 août 17h** - Au Mémorial acadien de Saint-Liguori situé face au 780 rue Principale.

\*Levée du drapeau et ouverture des festivités

**Mardi le 4 août 19h** - À l'église de Saint-Alexis (210, rue Principale)

\*Veillée des conteurs : remontez le temps avec des histoires d'antan!

**Mercredi le 5 août 19h** - À l'église de Sainte-Marie-Salomé (700, rue Saint-Jean)

\* Conférence-spectacle participative et atelier de transmission des chansons traditionnelles avec Philippe Jetté. Partagez et découvrez en musique la richesse des traditions familiales.

**Vendredi 7 août 20h** - Au Parc des Cultures de Saint-Jacques (110, rue Saint-Jacques)

\*Concert par la Sinfonia de Lanaudière dans le cadre de la « Tournée CRÉ Lanaudière »  
19h00 Atelier de lutherie offert par Martin Héroux au milieu du Symposium de Sculptures

**Samedi 8 août - Salle municipale de Saint-Liguori (750, rue Principale)**

10h00 à 16h30 Salon des auteurs, de l'artisanat et de la généalogie

10h00 à 16h30 Deux expositions offertes à l'église

14h00 Lancement régional du livre « L'Acadie Hier et Aujourd'hui » et conférence par Alexandre Martel « La Nouvelle-Acadie, mosaïque acadienne en terre lanaudoise ».

**Samedi 8 août - Terrain des Loisirs de Saint-Liguori (732, rue Jetté)**

13h00 Tournoi de volleyball de la Nouvelle-Acadie

13h00 Tournoi de pétanque

13h00 Activités variées pour la famille (plus de détails sur le site [www.nouvelle-acadie.com](http://www.nouvelle-acadie.com))

13h00 Exposition de plus de 200 crèches locales et internationales au 760, rue Jetté

15h00 Atelier de maquillage et de fabrication d'instrument de musique au Parc des Loisirs

16h30 Tintamarre du Mémorial acadien vers le Terrain des Loisirs

17h30 Grand Fricot lanaudois : alléchant souper de méchoui, maïs et beignes

19h00 Ouverture de la soirée : discours de circonstance pour nos 15 ans

19h30 Spectacle le « Pot-pourri 40<sup>ème</sup> » des Petits Pas Jacadiens

20h30 Belzébuth, créateur de la chanson *Paradis sur terre*

**Dimanche 9 août 9h** - Église de Sainte-Marie-Salomé (700, rue Saint-Jean)

Une messe aux teintes acadiennes sera célébrée. Elle sera suivie de la remise des prix aux maisons de la Nouvelle-Acadie représentant le mieux les couleurs et le thème acadien.

**Vendredi 14 août 17h** - Parc des Cultures de Saint-Jacques (110, rue Saint-Jacques)

Le tintamarre se déplacera tout en bruit et en gaieté du Monument de l'Odyssée acadienne vers le site des *Fêtes Gourmandes de Lanaudière*, au Collège Esther-Blondin.



### CONCOURS DE PAVOISEMENT

Un gagnant dans chaque municipalité. Inscrivez-vous au 450-839-6981 poste 229 ou [info@nouvelle-acadie.com](mailto:info@nouvelle-acadie.com)



### TOURNOI DE VOLLEY BALL

Contactez votre municipalité respective pour faire partie de l'équipe! Les gagnants 2014 à battre sont les sportifs de Saint-Liguori!

### TOURNOI DE PÉTANQUE

Contactez le Club de l'âge d'or de Saint-Liguori! Ils vous donneront les détails pour former vos équipes!



Pour plus d'information : 450-834-6981 poste 229  
Pour la programmation complète et bien plus : [www.nouvelle-acadie.com](http://www.nouvelle-acadie.com)





## INFORMATION

### COLLECTE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Lors de la collecte des objets encombrants (mercredi 22 juillet), vous aurez la possibilité de mettre des poubelles et des sacs, en plus de votre bac roulant.

**Matières acceptées pour les déchets :**  
Bacs, poubelles et sacs

**Matières acceptées pour les encombrants :**  
Déchets solides d'origine résidentielle qui excèdent 1,5 mètre ou qui pèsent plus de 25 kilogrammes. Exemples: mobilier, appareil ménager, tapis, meuble, matelas, évier, bain, cuisinière, réfrigérateur (sans halocarbure), air climatisée (sans halocarbure), laveuse, sècheuse, réservoir d'huile vide, téléviseur.

**Sont exclus :**  
Matériaux de construction, RDD, sac de résidus verts, appareil refroidissant qui contient des halocarbures, matières recyclables, matières putrescibles, tout ce qui ne peut être mis dans un camion standard par 2 employés.

## IMPORTANT

Il est **INTERDIT** de faire usage de feux d'artifice, et ce, en tout temps, sur tout le territoire de la Municipalité de Saint-Jacques.



**Du 1<sup>er</sup> mai au 7 novembre 2015**, les citoyens de Saint-Jacques peuvent aller porter les matériaux et objets encombrants qui sont refusés lors de la collecte des ordures ménagères, à l'écocentre de Sainte-Julienne, et ce, gratuitement et sans limites de visite.

**ÉCOCENTRE**  
**2456, Route 125, Sainte-Julienne, QC J0K 2T0**  
Téléphone : 450 421-4656  
Heures d'ouverture  
Lundi | Mardi | Vendredi | Samedi de 8 h à 16 h  
Dimanche de 8 h 30 à 12 h

### FEUX EN PLEIN AIR

L'obtention d'un permis émis par le directeur du Service de sécurité incendie ou son représentant est obligatoire avant d'allumer un feu en plein air.

**Exceptions pour un feu sans permis :**  
pour les grils, les barbecues, les chauffes patios homologués ou autres appareils similaires ou d'un feu allumé dans un appareil à combustion ou dans un foyer extérieur avec une cheminée et un pare-étincelle ou un foyer extérieur homologué.

Le feu doit être situé à une distance minimale de 5 mètres d'un bâtiment principal et à 3 mètres d'une construction accessoire, d'un équipement accessoire et d'une ligne de terrain.

Il est **INTERDIT** d'allumer, d'entretenir ou de provoquer sans permis un feu en plein air **composé d'herbes, de branches, de broussailles, de feuilles mortes, de billes de bois et autres dérivés**, partout sur le territoire de la MRC de Montcalm, sous peine des amendes prévues et des frais d'extinction ou de déplacement du Service de sécurité incendie.

Aucun permis ne sera délivré du 15 juin au 15 août de l'année courante.